

SAFETY DATA SHEET



PROSOCO
Version 2

Date d'émission 15-juin-2020

Date de révision 15-juin-2020

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Sure Klean® Asphalt & Tar Remover

Autres moyens d'identification

Code du produit 20062
N° ID/ONU UN1263

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger

Nocif par contact cutané
CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Liquide et vapeurs inflammables



Aspect transparent

État physique liquide

Odeur solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / type of / antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)**autres informations**

- Peut être nocif par ingestion

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Solvent Naptha (petroleum) light aromatic	64742-95-6	30 - 60	*
Distillates petroleum, hyrotreated light	64742-47-8	30 - 60	*
1,2,4-trimethylbenzene	95-63-6	10 - 30	*
Citrus Terpenes	94266-47-4	1 - 5	*
Cumene	98-82-8	0.1 - 1	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible).
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Appeler un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Irritant pour les yeux et la peau. RISQUE D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS.
------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés	Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.
-----------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

Dangers particuliers associés au produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Faire attention au retour de flamme. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau.
---------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
1,2,4-triméthylbenzène 95-63-6			TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m ³
Cumène 98-82-8	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
Considérations générales sur l'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	solvant
Aspect	transparent	seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
couleur	incolore		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Sans objet	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	54 °C / 130 °F	
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité	0.84	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit	Aucune donnée disponible
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Nocif par contact cutané.
Ingestion	NE PAS goûter ou ingérer.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvent Naptha (petroleum) light aromatic 64742-95-6	= 8400 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h = 3400 ppm (Rat) 4 h
Distillates petroleum, hyrotreated light 64742-47-8	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	= 3400 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	= 18 g/m ³ (Rat) 4 h
Cumene 98-82-8	= 1400 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	= 39000 mg/m ³ (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes** Irritant pour les yeux et la peau. Nocif par contact cutané.**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****sensibilisation** Aucun renseignement disponible.**Mutagénicité sur les cellules** Aucun renseignement disponible.**germinales****Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Cumene 98-82-8	-	Group 2B	-	X

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**X - Présent***Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 4568 mg/kg

ETAmél (cutané) 1867 mg/kg mg/l
 ETAmél 10.3 mg/l
 (inhalation-poussière/brouillard)

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Solvent Naptha (petroleum) light aromatic 64742-95-6	-	9.22: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-	6.14: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Distillates petroleum, hyrotreated light 64742-47-8	-	45: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.2: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 2.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	4720: 96 h Den-dronereides heteropoda mg/L LC50
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	-	7.19 - 8.28: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	6.14: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Cumene 98-82-8	2.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	6.04 - 6.61: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 4.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 2.7: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 5.1: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static	-	0.6: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 7.9 - 14.1: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	3.63
Cumene 98-82-8	3.55

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT	(Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre) Non-Hazardous/Non-Regulated (Under 119 Gallons per container)
N° ID/ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition	Paint related material
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
N° ID/ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition	Paint related material
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
N° ID/ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition	Paint related material
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
1,2,4-triméthylbenzène - 95-63-6	95-63-6	10 - 30	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Nom chimique	Quantités à déclarer de	CERCLA/SARA - Quantité à	Quantité à déclarer
--------------	-------------------------	--------------------------	---------------------

	substances dangereuses	déclarer	
Cumene 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Cumene - 98-82-8	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	X	X	X
Xylene 1330-20-7	X	X	X
Cumene 98-82-8	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department
Date d'émission 15-juin-2020
Date de révision 15-juin-2020
Note de révision

For product produced after June 15, 2020

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique